

Compte-rendu du Conseil du 7 mai 2024

- Vente du lot n°5 au lotissement des Plantes du Bourg : la propriétaire du lot n°6 achètera le lot n°5 avec sa fille. Lot de 650 m² à 15€ TTC le m². Délibération faite. Tous les lots seront ainsi vendus.
- Vente de la parcelle ZB354 de 555 m² au chemin de la Fontaine : vendue aux propriétaires limitrophes pour 6€ le m². Délibération faite.
- Convention de la CdC pour mise à disposition de services : le montant alloué de 3310,10€ validé sera versé en deux fois.
- Centre de Gestion du Cher : il faut une convention pour l'assurance du personnel municipal : Délibération faite.
- La Ville-à-Joie 2024 : La date proposée du 15 juin ne convient pas, faute de présence de plusieurs élus. Selon les dates proposées par le PETR, nous avons retenu le vendredi 30 août. L'animation musicale sera assurée par Madame Futrak pour 350€ + SACEM.
- Arbre de la Laïcité : la cérémonie aura lieu le vendredi 31 mai vers 15h. Tous les parents d'élèves de Dampierre et St-Georges sont invités. Tous les membres du Conseil municipal seront présents.
- Inauguration des travaux de la cour et de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques : nous attendrons la fin des travaux.
- Tenue du bureau de vote du 9 juin : tableau en cours. Il manque les deux personnes complémentaires, à contacter.